



Les p'tites plumes
Et sa bourse aux journaux



JOURNALISTES EN HERBE

SOMMAIRE

page 2	Bourse d'échange de Journaux scolaires
page 3	Écrire un journal scolaire : Pourquoi ?
page 4	Un journal scolaire Pour qui ?
page 5	Définir un cahier des charges
page 6	La légalité
page 8	L'Ours
page 9	Le contenu du journal
page 10	Le nom du journal
page 11	Le public
page 12	Les étapes de fabrication d'un journal
page 13	Les différents types d'articles
page 14	Les métiers de la presse
page 15	Vocabulaire de la presse
page 16	Sitographie



BOURSE D'ÉCHANGE DE JOURNAUX SCOLAIRES



Nous vous proposons de nous faire parvenir régulièrement votre journal de classe ou votre journal d'école. Nous vous enverrons en échange des parutions provenant d'autres établissements afin de vous donner de nouvelles pistes à explorer. L'expérience de chacun est bonne à partager et les nouvelles idées viendront ainsi enrichir votre propre production.

Pour ceux qui n'ont pas commencé cette activité pédagogique particulièrement riche et qui désirent s'y lancer, nous pourrons leur faire parvenir gratuitement un colis comprenant un panel de journaux scolaires très diversifiés. Un dossier viendra compléter cet envoi afin de donner quelques pistes pour les nouveaux collègues qui viendront nous retrouver dans ce “ **Club des Journalistes en Herbe** ”.

Prendre contact avec nos correspondants :

Vincent Carrière : 05.65.21.00.92

Camille Razat : 05.65.24.25.50

LIRE ET ÉCRIRE UN JOURNAL SCOLAIRE - POURQUOI ? POUR QUI ?

**Le Journal scolaire permet de rendre à la langue en milieu scolaire sa fonction première :
communiquer.**

Publier un journal c'est écrire pour être lu.

La nécessité des apprentissages apparaît à travers la réalité des impératifs qui régissent ce mode de communication. Il faut respecter et donc maîtriser, la syntaxe, le code orthographique, le fonctionnement de la langue, les règles de mise en page. Il faut aussi apprendre à gérer coopérativement un projet.

Le Journal se fonde avant tout sur l'expression de l'enfant. Il y est reconnu, considéré comme un individu à part entière. Le journal permet de faire entendre la voix de l'enfant, c'est donc un outil de valorisation, d'ouverture et de médiation. C'est exposer l'enfant au regard des autres et à la critique.

Proposition du Maître au départ, ceci ne prendra vie que si les enfants l'investissent et se l'approprient. Autour de ce projet, les enfants vont pouvoir apprendre, parce que sa réalisation demande des compétences non plus pour le désir du Maître ou de l'institution. La production d'écrits est l'occasion pour l'enfant d'avoir un taux d'activité réelle, significative et mobilisatrice. C'est un des moteurs de l'appropriation de la langue écrite et de l'accès à la maîtrise de la lecture. Elle lui permet de construire un réseau, des mises en relation.



*“ C’est en malmenant, en triturant la langue, en s’y écorchant,
en la détournant que le sujet parlant se sert de l’outil langage “*

Il n'est pas question d'éditer le premier jet qui irait à l'encontre du but recherché. Les enfants doivent savoir que le respect du lecteur et l'efficacité de la communication nécessitent la mise au point d'un écrit. Mais cette mise au point ne doit pas dévaluer l'écrit, l'enfant doit rester le propriétaire et le maître de son expression. Le journal modifie la relation à l'écrit.

L'écriture des textes peut se faire dans un moment réservé, en ateliers ou en travail individuel. L'écriture se construit, évolue au cours de l'année scolaire.

La lecture à la classe permet de passer de l'implicite à l'explicite, la demande de précision et la critique du sens, le respect de la chronologie, la mémoire et la cohérence du récit implique la distanciation. Le plus souvent, les enfants écrivent des récits narratifs, contes, poésies, parfois un compte rendu personnalisé, une recherche documentaire (différents types de textes sont abordés).

La vie coopérative développe l'habitude de réfléchir, de se dire ce qu'on fait, pourquoi on le fait. Le climat de confiance qu'elle instaure permet de communiquer ce qu'on croit, de formuler des hypothèses. La confrontation au groupe permet de vérifier et de réajuster son savoir. Après ces échanges collectifs, où les interactions des pairs aident l'enfant à exprimer sa pensée, on choisit un deux ou trois textes.

La mise au point et l'observation du fonctionnement de la langue entraîne des remarques, des analogies, des recherches de vocabulaire précis et varié, des "chasses aux mots" et favorise le réinvestissement de structures étudiées ailleurs.

Toutes ces remarques sont notées au fur et à mesure dans un classeur de français qui servira de base de travail ultérieur (mémoire). Ces remarques pourraient n'être vécues que comme des erreurs, elles sont en fait le fondement de l'apprentissage. Les représentations mentales sont considérées comme moyen d'apprendre, c'est une partie de l'action menant à la connaissance.

On pourra ensuite démarrer les travaux de systématisation. Des prolongements sont possibles : recherches de textes d'auteurs en rapport avec le type de texte, le thème, le style, les structures d'organisation.

La pratique du journal scolaire implique une organisation du travail par les enfants eux-mêmes, elle les entraîne à construire des lois. Le journal est un outil d'éducation civique. Il développe des compétences, transversales, construction de la personnalité, acquisition de l'autonomie, apprentissage de la vie sociale, désir de connaître et d'apprendre, traitement de l'information.

L'échange de journaux avec d'autres classes, indispensable, apportera l'ouverture nécessaire à l'enrichissement de l'enfant. En tant que producteur d'écrits, l'enfant comprendra, par la pratique, qu'un journal peut présenter des informations sous différents angles et peut même mentir. Il développera son sens critique.

LE CAHIER DES CHARGES

Quelles sont les questions qu'il faut se poser avec les élèves ?



- + Le nom du journal
- + Son format
- + Son public
- + Son sommaire et son contenu
- + Comment il sera diffusé

- + Sa périodicité
- + Sa mise en page
- + Son nombre de page
- + Son impression (l'assemblage sera collé, plié agrafé, relié?)
- + Avez-vous prévu un sommaire, un ours, un comité de rédaction?
- + Le prix de vente si on le vend
- + Prévoit-on un abonnement ?
- + Avez-vous prévu un ours ?
- + Va-t-on mettre de la publicité ?

- + Avez-vous prévu un comité de rédaction?
- + Qui va décider du choix des textes ?
 - + Qui sera responsable du journal ?
 - + Y aura-t-il plusieurs rédacteurs en chef, changeront-ils ?

LA LEGALITE DU JOURNAL

La nouvelle réglementation applicable aux journaux scolaires

Un peu d'histoire :

Toutes les écoles qui conçoivent des journaux scolaires sont héritières d'un concept pédagogique initié par Célestin Freinet qui souhaitait assurer la plus large diffusion possible des productions des enfants. C'est pour bénéficier des coûts très faibles de la diffusion postale des périodiques qu'il avait voulu le dépôt légal des publications scolaires. Cela impliquait des démarches lourdes (dépôt légal, envois multiples et variés : Ministère de l'intérieur, Cabinet du premier ministre...)

Lois et Règlements

Aujourd'hui, quelles démarches devez-vous faire ?

Ces dernières années, la réglementation a changé, et après les textes concernant les journaux lycéens, (B.O du 14/02/02) des textes à destination des collèges et du premier degré sont à l'étude.




Editer un Journal : Dès sa naissance un journal d'enfants doit remplir quelques formalités légales :

Le dépôt légal est facultatif pour tout journal d'école à **diffusion interne**, vendu ou pas dans l'école.

Si vous vendez votre journal, vous devez déposer chaque numéro à la préfecture, ou à la sous-préfecture, ou plus simplement, **à la mairie**. En préfecture, il faut demander un formulaire que l'on retourne avec un timbre fiscal.

Si vous voulez vendre votre journal sur la voie publique, vous devrez demander l'autorisation **à la mairie** et déposer les noms et adresses des vendeurs.

Pour ce dépôt légal: on devra avoir désigné pour le Journal un **Directeur de publication (majeur)** qui en l'occurrence dans la classe ou l'école pourra être un enseignant. Cette personne est celle qui est le responsable légal du journal.

-  Prévenir l'IEN de votre circonscription
-  le dépôt de titre au palais de justice.
-  la demande d'obtention d'un n° international, affecté par la bibliothèque nationale. *Cette dernière demande ensuite de bien vouloir lui envoyer à chaque parution un ensemble d'exemplaires pour ses archives.*

Si le journal est édité par une coopérative scolaire affiliée à l'association départementale O.C.C.E, son statut juridique est celui d'une association loi de 1901.

En ce sens elle bénéficie des mêmes prérogatives que les autres associations.

Le journal est donc édité par la coopérative scolaire personne morale.

- ✚ Chaque mois, dans le journal, doit figurer **L'OURS**, encadré administratif obligatoire : le nom de l'imprimeur ou le lieu de la reprographie, le nom du directeur de la publication... (cf. chapitre « L'OURS »)
- ✚ Le dépôt pédagogique doit s'effectuer dans les jours qui suivent la parution par l'envoi de trois exemplaires au CLEMI, 391 bis rue de Vaugirard, 75015 PARIS. (B.O du 14/02/02)
- ✚ 2 numéros doivent être conservés pour la mémoire de l'école en BCD ou en CDI.

Dans l'esprit d'échanges pédagogiques, lorsque vous envoyez ou faites imprimer un journal scolaire à l'OCCE 46 vous recevez 5 journaux d'autres écoles.



L'OURS

On nomme l'ours du journal un cartouche dans lequel on note l'ensemble des données légales. **Ce dernier est obligatoire.**



Que doit-on noter dans l'ours ?

- ✚ Le N° de publication
- ✚ La coopérative qui édite le journal
- ✚ La date de parution
- ✚ Qui a fait ce journal : la classe ou les noms des enfants
- ✚ Sur quel matériel a-t-il été fabriqué s'il s'agit d'un journal ayant utilisé l'informatique: l'ordinateur et le logiciel.
- ✚ Qui imprime le journal (s'il s'agit d'un imprimeur son nom et son adresse sont obligatoires)
- ✚ Le numéro de dépôt qui été demandé à la Préfecture ainsi que la date de dépôt.



LE CONTENU DU JOURNAL

- ✚ Penser au sommaire
- ✚ Prévoir une Banque d'Images
- ✚ La page des brèves (petites infos très courtes de quelques lignes)
- ✚ Petites annonces (des élèves, des familles, des enseignants, de l'école, de la classe)
- ✚ Les nouvelles de l'école (articles sur la vie de l'école, les projets, les actions)
- ✚ Les infos de la classe (la vie de la classe, des comptes rendus)
- ✚ Des enquêtes (dans l'école, dans le quartier, dans la ville, à la mairie)
- ✚ Des interviews et des témoignages
- ✚ La page ART : Des dessins, des photos – La page des poètes– Ecriture de Contes
- ✚ La page du sport
- ✚ La page Culinaire : la page des recettes et de la cantine
- ✚ La page des jeux : Les blagues et les devinettes - Les mots croisés- Les charades- Le jeu des 7 erreurs...
- ✚ La page critique de livres et des coups de cœur
- ✚ La page des partenaires (parents d'élèves, centre de loisirs, garderie)
- ✚ La page courrier des lecteurs

LE NOM DU JOURNAL

C'est pour les enfants un morceau de choix. C'est surtout la marque d'identité et d'originalité qui déterminera le produit final.

Fixer un nom revient d'une part à trouver un symbole qui sera là signe de ralliement mais qui doit dans la classe soulever aussi les premières questions quant au public qui recevra ce journal avec son nom.

Pour la détermination du nom tous les moyens sont bons. Il suffit d'amener les enfants à un peu d'**imaginaire**, ce qui donne en général les résultats les plus fous mais les plus riches aussi.

Un moyen pratique réside dans **les jeux d'écritures**. A partir d'un thème, on jette des mots sans se soucier dans un premier temps de l'équation future avec le nom du journal.

L'on peut aussi explorer l'univers des mots valises

Exemple : "l'arc en ciel" et "lire" donnent "l'arc en lire"

Ou même les mots détournés

Exemple : "le Charentais" donne "le Char hanté"

Il ne faut pas se priver de ce type de recherche qui motive les enfants, et surtout de la discussion fort intéressante qui suit les hypothèses et produit l'amorce en douceur du journal.

LES JNCOP DE L'ECOLE

LE MOIS DE L'ENFANT

LE CANARD DE L'ECOLE

SI TOI YENS

LA COOP' A DIT

LE PUBLIC

Cela peut paraître une banalité mais pour informer quelqu'un, il vaut mieux savoir qui il est, où il vit, de quoi est faite sa vie quotidienne.

Pour le journal scolaire, sans aller jusqu'à une étude sociologique, il faut déterminer avec une précision relative à qui va s'adresser le journal.

Sera-t-il fait en direction des enfants de l'école, mais aussi des parents et des familles proches de l'école, ou bien aura-t-il aussi comme lecteurs l'ensemble des habitants du village qu'ils soient jeunes ou vieux.

Ceci revient aussi à définir l'ampleur du projet.

Il faut choisir sa cible. Faire un journal pour "tout le monde" revient à ne le faire pour personne. La moindre des choses est de savoir à qui l'on s'adresse. Les enfants connaissent l'endroit où ils vivent, ils peuvent donc savoir à qui ils veulent adresser leur journal. Cibler un public revient aussi à déterminer ce que l'on va lui dire.



Les étapes de fabrication d'un journal

1/ Le choix des sujets

Les **journalistes** s'informent de l'actualité grâce aux dépêches données par des agences de presse. Ils décident ensuite des informations qu'ils mettront dans le journal.

2/ La rédaction des textes

Les **journalistes** écrivent leur texte: c'est un article.

3/ Les illustrations

Les **iconographes** cherchent les photos pour illustrer les articles. **L'illustrateur** fait les dessins.

4/ La mise en pages

Quand les textes et les illustrations sont prêts **le maquettiste** les place dans les pages blanches du journal

5/ La correction

Les textes sont relus pour vérifier qu'il n'y ait pas de fautes d'orthographe et de coquilles (des erreurs)

6/ L'impression

A l'aide de grosses imprimantes, **l'imprimeur** copie les pages puis les assemble pour former le journal

Ne pas oublier les signatures des auteurs des articles et photos. Ils seront contents de retrouver leur nom sur le Journal. Mais il est préférable, pour protéger les jeunes «journalistes» de faire signer les articles par leur prénom et l'initiale du nom.

LES DIFFERENTS TYPES D'ARTICLES

Il existe plusieurs catégories d'articles : l'éditorial, le billet, l'article informatif, l'article polémique, l'interview, etc. Les différences ne sont jamais "innocentes" et les reconnaître est une aide à la compréhension.



- ✚ **La brève** : C'est une information courte qui répond uniquement aux questions : qui, quoi, quand, où.
- ✚ **Le filet** : 20 lignes maximum. Information un peu plus longue, titrez qui, où, quoi, quand ,comment ?
- ✚ **Le compte rendu** : Il rapporte des faits de manière objective, sans commentaire du journaliste. Ce type d'article se veut transparent. C'est pour cela qu'il comporte, en général, de nombreuses citations au style direct.
- ✚ **Le reportage** : Il est davantage marqué par la sensibilité du journaliste qui décrit les événements mais aussi ses impressions, en tentant de rendre une atmosphère. Il utilise davantage d'adjectifs subjectifs comme "passionnant, émouvant, chaleureux... ".
- ✚ **L'entretien** : le journaliste pose des questions à un spécialiste, sur un thème donné. Le spécialiste peut ainsi éclairer le lecteur sur des points techniques.
- ✚ **L'interview** : Elle est centrée sur la personne interrogée qui parle d'elle, de sa vie, donne son opinion.
- ✚ **L'enquête** : C'est un reportage approfondi sur un événement ou un thème de société présentant des faits recueillis par le journaliste.
- ✚ **L'analyse** : Elle approfondit une question d'actualité, en étudie les causes et les conséquences. Elle permet au lecteur de mieux comprendre l'événement. Parmi les articles donnant un point de vue, on peut citer :(articles informatifs, points de vue, Info-service / différentes sources)
- ✚ **L'éditorial** : Il s'agit d'une prise de position sur un événement jugé important. Le journaliste commente des informations en son nom ou au nom de son journal. Dans le journal Sud-Ouest, l'éditorial est d'une grande importance puisqu'il se situe à la Une. Il est ainsi très valorisé.
- ✚ **La critique** : Le journaliste informe sur un programme de télévision, un film, une pièce de théâtre ou un livre, puis apporte son jugement personnel.
- ✚ **Le billet** : Il se présente comme une lettre ouverte au lecteur.

Les métiers de la presse

Le rédacteur en chef

A la tête de l'équipe rédactionnelle, le rédacteur en chef veille au respect de la ligne éditoriale d'une publication ou d'un journal audiovisuel. Il détermine les sujets à traiter puis définit les "angles" à aborder.

Le rédacteur

Son travail s'étend de la collecte d'informations à la diffusion par voie de presse.

L'agencier

L'agencier travaille pour une agence de presse, où les journalistes sélectionnent, corrigent ou réécrivent les dépêches qui leur sont envoyées par les correspondants du monde entier, soit sur le terrain, en tant que correspondant.

Le journaliste reporter d'images (le JRI)

Le JRI réalise des reportages pour les journaux et les magazines télévisés. Caméra à l'épaule, il couvre tous les sujets d'actualité et les événements du monde. C'est un électron libre qui doit disposer de grandes capacités d'autonomie.

Le secrétaire de rédaction (le SR)

Le SR travaille à la lisibilité et à la compréhension d'un article de presse écrite. Il opère des corrections et assure le lien entre la rédaction et la fabrication du journal. Il est souvent amené à vérifier l'exactitude d'un fait.

Le journaliste en ligne (Web)

Il doit savoir restituer l'information dans son contexte, avec rigueur et rapidité. Il écrit des paragraphes courts et les articles sont agrémentés de liens vers d'autres documents : images vidéo, sons, textes, autres sites complémentaires...

Le chef d'édition

En télévision, le chef d'édition est le journaliste chargé de coordonner les équipes techniques et rédactionnelles. Il détermine l'ordre de passage des sujets du journal en fonction des instructions du rédacteur en chef.

Le reporter-photographe

Professionnel de la photographie, il fournit des clichés qui témoigneront ou illustreront un article. Il est souvent le premier journaliste présent sur le terrain.

L'envoyé spécial

Journaliste envoyé en mission pour une durée déterminée, il est le témoin privilégié des événements qu'il "couvre" pour sa rédaction.

Le vocabulaire de la presse

Accroche

Une ou deux phrases en tête d'article, destinée(s) à retenir, "accrocher" l'attention du lecteur. S'emploie aussi en publicité, avec le même objectif.

Agence

Structure organisée pour collecter l'information.

Angle

Façon de traiter un sujet, qui déterminera le plan de l'article.

Par exemple, on peut traiter d'un conflit social à partir de différents points de vue : celui des pouvoirs publics, des syndicats, des usagers, etc.

Attaque

C'est la première phrase de l'article (parfois un ou quelques mots) originale, brève, doit accrocher le lecteur.

BAT

("Bon à tirer") Dernier contrôle des pages avant le départ pour l'imprimerie. C'est vraiment l'ultime étape de correction possible.

Bouclage

Mise en forme définitive d'une page (texte et images) avant correction et BAT. En principe, au bouclage, on ne peut plus rien changer. En pratique, notamment dans les quotidiens, c'est le moment où des pages peuvent être refaites, si tombe une information importante.

Chapeau

Quelques lignes. Résume l'idée essentielle du texte

Corps

Taille d'un caractère. Plus la "force de corps" est élevée, plus la lettre est grosse.

Coquille

Faute d'orthographe, d'impression.

Correcteur

Personne très cultivée et pointilleuse qui, dans un journal, relit les textes pour y traquer, outre les fautes de langue et d'orthographe, les erreurs, incohérences, coquilles

Correspondant

Journaliste détaché qui suit l'actualité sur le terrain et en rend compte régulièrement. Dans la presse locale, les correspondants sont des personnes rétribuées par la rédaction (pas forcément journalistes) pour suivre les événements dans telle ou telle zone, trop petite pour y ouvrir un bureau.

Couvrir

Suivre un événement, traiter une information. Exemple : “Dans les années 1940, c'est André Sartres qui couvrait les sports pour France-soir”.

Dépêche

Le mot s'appliquait, autrefois, à toute forme de communication rapide (par porteur, pigeon voyageur, télégramme, par exemple), quel qu'en fût l'émetteur. À l'heure des transmissions électroniques, une dépêche est d'abord une information diffusée par une agence.

Édito

Abréviation de “éditorial”. Rédigé par le rédacteur en chef ou le directeur de la rédaction, l'éditorial est un texte de réflexion et de commentaire, soit réaction à une actualité donnée, soit réaffirmation périodique de l'orientation de la publication.

Hebdo

Abréviation de “hebdomadaire” : revue paraissant une fois par semaine.

Lettrine

Elle permet de marquer le début de l'article

Marronnier

En argot journalistique, sujet qui revient de façon cyclique au fil des saisons, comme les feuilles des arbres. Exemples : la rentrée des classes, les fêtes de fin d'année, etc.

Montage

Assemblage des textes et des photos qui composent une page.

Intertitre

Un à trois mots maximum, imprimé en gras qui jalonne le texte de l'article régulièrement. Ce sont souvent des mots (ou petites phrases) tirés du texte.

Légende

A ne pas oublier si vous proposez des photos ou des dessins.

Rubrique

Ensemble d'articles réguliers, couvrant plusieurs aspects d'un même domaine.

Exemple : la rubrique sports traite de l'athlétisme au tir à l'arc, en passant par le golf, le tennis, le football, etc.

Tirage

Nombre d'exemplaires imprimés. Ne pas confondre avec la diffusion, nombre d'exemplaires réellement vendus (ou offerts en promotion)

Une

Première page d'un quotidien : véritable vitrine, elle doit véhiculer, outre la ou les information(s) capitales, l'image du journal tout entier, et donner envie de l'acheter.

SITOGRAPHIE

OCCE 46 :

<http://www.occe.coop/~ad46/spip.php?rubrique62>

Carnet de PERN :

<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/eco-elem-pern/?p=792>

CLEMI :

http://www.clemi.org/fr/ressources_pour_la_classe/

<http://www.clemi.org/fr/productions-des-eleves/journaux-scolaires/faq/#>

<http://www.clemi.org/fr/productions-des-eleves/journaux-scolaires/roledeladulte/>

http://www.clemi.org/fr/ressources_pour_la_classe/dossiers-thematiques/les-chemins-de-lecole/